

LE BULLETIN DES AGRICULTEURS

Le sol est notre plus grande force

MONTREAL, 15 FEVRIER 1934

CINQ SOUS LE NUMERO

VOLUME 19 — No 7

LA SESSION PROVINCIALE Des renseignements français sur les marchés des produits agricoles

Elle offre peu d'espoir à la classe agricole - M. Antonio Elie indique la voie à suivre - Les comités ruraux sont mal représentés

Dans tous les milieux où l'on se préoccupe de nos graves problèmes actuels, on finit par conclure à l'importance du maintien des ruraux sur leur terre et au rétablissement de ceux qui s'en sont éloignés. Depuis nombre d'années, l'attention de nos dirigeants s'est portée vers l'industrialisation, au détriment de l'agriculture, et la preuve étant aujourd'hui faite que ce fut une erreur, les cultivateurs attendent un peu de soulagement, mais ils sont un peu déçus par le gouvernement de Québec. On a bien raison de dire que les cultivateurs sont bien mal représentés, sur ceux qui les protègent, car la plupart de nos gens ignorent que durant l'année 1933, si notre marché du beurre eût été tel que sous le prédécesseur de M. Bennett, les prix du beurre auraient été d'environ six cents la livre plus bas qu'ils ont été; on a réussi facilement à détourner l'attention d'un cultivateur qui produit 10 lbs de beurre par jour du 6 cents par livre dont il a bénéficié, mais ce qui est plus important pour lui, c'est la taxe de 2 cents par lb. sur le quart ou la demi-livre de sucre qu'il consomme chaque jour.

Tous admettent que les cultivateurs de notre province sont dans une situation très embarrassante. Les fils à établir sont très nombreux et la grande majorité des parents sont dans l'impossibilité de leur aider; notre production agricole est inférieure en qualité et en quantité; le crédit est à organiser, la coopération à développer, l'enseignement à perfectionner, il y a une foule de petits moyens d'aider la classe agricole, mais le gouvernement de Québec ne trouve rien à faire ou ne veut rien faire pour les cultivateurs.

Le petit groupe de l'opposition provinciale fait une belle bataille pour la classe agricole, et les dispositions de M. Maurice Duplessis pour la classe agricole nous donnent l'assurance que, s'il était à la tête de la province, il se préoccuperait beaucoup plus de la classe agricole que ne le fait M. Taschereau. Les trois cultivateurs qui font partie de l'opposition, avec leur chef et leurs autres collègues, font entendre beaucoup plus de revendications agricoles sur le parquet de la Chambre que les sept ou huit cultivateurs et tous les autres députés ruraux qui siègent du côté ministériel.

Lors du débat sur le budget, M. Antonio Elie, député d'Yamaska, a proposé un amendement qui comportait tout un programme agricole, et il est incompréhensible que pas un seul ministériel ne l'ait appuyé.

Voici le texte de l'amendement au budget, proposé par M. Elie, que nous avons publié la semaine dernière, mais qui vaut la peine d'être publié de nouveau:

"Que la motion en discussion soit amendée en ce retranscrivant tous les mots après ce et en y ajoutant les mots suivants: Tout en étant prête à voter à Sa Majesté les subsides nécessaires:

Cette Chambre estime que l'établissement de la jeunesse de notre province, notamment de nos fils de cultivateurs, constitue, depuis quelques années, un problème urgent, à la solution duquel il est du devoir du Gouvernement de consacrer les ressources nécessaires:

- Recommande au Gouvernement:
D'augmenter considérablement et sans plus de retard les subsides à l'Agriculture et à la Colonisation;
D'assurer le maintien des cultivateurs sur la terre;
D'appliquer une politique agricole, familiale;
De mettre en vigueur un système de colonisation complètement libre, débarrassé de toute préoccupation de parti, d'après un plan d'ensemble réparti sur plusieurs années;
D'ouvrir à la colonisation les terres propres à l'agriculture, en faisant disparaître les entraves actuelles provenant du ministère des Terres, de certains marchands de bois et de certains propriétaires de domaines seigneuriaux.

Tous les membres de l'Opposition ont voté en bloc pour cet amendement, mais pas un seul ministériel, députés ruraux comme les autres, n'a eu le courage de l'appuyer. Trente-sept députés ministériels n'ont pas eu le courage de voter pour cet amendement ni celui de voter contre. Quarante-deux députés ministériels seulement, sur 79, ont enregistré leur vote. Ceci montre l'intérêt qu'ils portent au problème agricole.

Il se passait, quelques jours après ce vote, un incident qui vaut la peine d'être rapporté. Quelques députés ministériels parmi les plus indépendants d'esprit se présentaient chez quelqu'un et disaient bien haut leur volonté d'aider la classe agricole et de forcer le gouvernement à agir. Ils parlaient si fermement en face d'un simple employé, que celui-ci ne put s'empêcher de leur dire: "Mais pourquoi n'avez-vous pas voté pour l'amendement Elie qui contenait tout ce que vous voulez?" Un coup de cravache n'aurait pas fait plus d'effet.

Nous devons donc féliciter M. Elie d'avoir présenté une motion si avantageuse pour les cultivateurs, car nous croyons que si les députés ruraux ministériels s'opposent plusieurs fois à de telles motions, les cultivateurs finiront par ne leur donner que ce qu'ils méritent.

M. Elie n'a pas fait beaucoup de bruit durant les deux premières sessions auxquelles il a participé, il a voulu bien connaître le terrain, en cultivateur pratique qu'il est, mais cette année il paraît vouloir s'affirmer et prouver avec MM. Barré et Fisher ce que des cultivateurs libres peuvent faire.

M. Elie a été plus heureux avec sa motion au sujet des taux d'enregistrement. Le Cabinet et tous ceux qui avaient voté contre son amendement au budget, en faveur de la classe agricole, ont voulu se racheter en appuyant à l'unanimité la demande de diminution des taux d'enregistrement faite par M. Elie.

M. Elie a ainsi soulevé un débat intéressant auquel ont pris part le Premier Ministre, ainsi que le ministre de l'Agriculture et MM. Sauvé et Barré. En plus d'approuver une motion venant de l'opposition, M. Taschereau a surpris son monde en admettant que les créances privilégiées nuisent au prêt agricole chez nous. M. Godbout a, comme d'habitude, cherché à s'excuser de ne pas organiser de crédit agricole provincial, tel que M. Sauvé l'avait réclamé avant lui. Durant son discours, M. Godbout fut repris plusieurs fois par M. Maurice Duplessis, et celui-ci a montré que, sur la question de crédit agricole, il pouvait en montrer au ministre de l'Agriculture. Sur la question de l'inconvénient que M. Godbout attribue à l'évaluation municipale pour le crédit agricole, M. Duplessis lui a prouvé qu'il était mieux au courant.

Dans un temps où les cultivateurs ont tant besoin d'aide et de lois protectrices, il est désolant de constater combien ils se sont trompés dans le choix de leurs représentants à l'Assemblée législative. Pris personnellement, tous sont probablement de

Le ministère de l'agriculture fédéral a un service de renseignements sur les marchés très bien organisé depuis longtemps. Ici, à Montréal, il est ainsi fait des rapports quotidiens et hebdomadaires sur les marchés des bestiaux, des produits laitiers, des oeufs et des fruits. Le rapport sur les produits laitiers est discontinué durant les mois d'hiver. Personne se doute-t-on que nous avons de si bonnes sources d'informations sur le marché des produits agricoles, à lire les rapports de nos journaux français. Les journaux anglais donnent de meilleurs rapports et en voici la raison: jusqu'ici il n'y a que la division des bestiaux vivants qui adresse de Montréal des rapports hebdomadaires aux journaux, mais ils sont exclusivement en anglais. Les rapports français viennent d'Ottawa mais vieux de trois ou quatre jours. C'est ainsi qu'un rapport sur le marché des oeufs, fait vendredi le 2 février, était reçu en français à Montréal mercredi, le 7, et publié dans un journal du matin jeudi, le 8, mais malheureusement, les prix avaient changé de 6 ou 7 cents par douzaine dans l'intervalle. Les journaux anglais publient les rapports à date, mais plusieurs journaux français ne les publient pas plutôt que de les publier en retard.

Nous nous sommes rendu compte, au Bulletin des agriculteurs, qu'il y avait lieu de demander des améliorations en faveur de la classe agricole, et l'hiver dernier, lors d'un voyage à Ottawa, M. Noiseux a exposé la situation à l'assistant-sous-ministre de l'Agriculture, et a demandé les changements qui permettraient aux cultivateurs d'être mieux renseignés sur les marchés des produits agricoles. Depuis ce temps-là, Ottawa a fait des rapports français sur les marchés des fruits et des bestiaux à Montréal le mardi soir; le dernier rapport arrivait la plupart du temps le mercredi matin, mais souvent le jeudi, et le rapport des fruits est toujours arrivé le jeudi matin, trop tard pour être publié par les journaux hebdomadaires.

Il nous a donc fallu faire et faire faire de nouvelles demandes pour la réalisation desquelles il a fallu attendre plus longtemps, mais jeudi dernier, nous recevions la lettre suivante que nous sommes heureux de publier:

Le ministère de l'agriculture fédéral a un service de renseignements sur les marchés très bien organisé depuis longtemps. Ici, à Montréal, il est ainsi fait des rapports quotidiens et hebdomadaires sur les marchés des bestiaux, des produits laitiers, des oeufs et des fruits. Le rapport sur les produits laitiers est discontinué durant les mois d'hiver. Personne se doute-t-on que nous avons de si bonnes sources d'informations sur le marché des produits agricoles, à lire les rapports de nos journaux français. Les journaux anglais donnent de meilleurs rapports et en voici la raison: jusqu'ici il n'y a que la division des bestiaux vivants qui adresse de Montréal des rapports hebdomadaires aux journaux, mais ils sont exclusivement en anglais. Les rapports français viennent d'Ottawa mais vieux de trois ou quatre jours. C'est ainsi qu'un rapport sur le marché des oeufs, fait vendredi le 2 février, était reçu en français à Montréal mercredi, le 7, et publié dans un journal du matin jeudi, le 8, mais malheureusement, les prix avaient changé de 6 ou 7 cents par douzaine dans l'intervalle. Les journaux anglais publient les rapports à date, mais plusieurs journaux français ne les publient pas plutôt que de les publier en retard.

Nous nous sommes rendu compte, au Bulletin des agriculteurs, qu'il y avait lieu de demander des améliorations en faveur de la classe agricole, et l'hiver dernier, lors d'un voyage à Ottawa, M. Noiseux a exposé la situation à l'assistant-sous-ministre de l'Agriculture, et a demandé les changements qui permettraient aux cultivateurs d'être mieux renseignés sur les marchés des produits agricoles. Depuis ce temps-là, Ottawa a fait des rapports français sur les marchés des fruits et des bestiaux à Montréal le mardi soir; le dernier rapport arrivait la plupart du temps le mercredi matin, mais souvent le jeudi, et le rapport des fruits est toujours arrivé le jeudi matin, trop tard pour être publié par les journaux hebdomadaires.

Il nous a donc fallu faire et faire faire de nouvelles demandes pour la réalisation desquelles il a fallu attendre plus longtemps, mais jeudi dernier, nous recevions la lettre suivante que nous sommes heureux de publier:

Le ministère de l'agriculture fédéral a un service de renseignements sur les marchés très bien organisé depuis longtemps. Ici, à Montréal, il est ainsi fait des rapports quotidiens et hebdomadaires sur les marchés des bestiaux, des produits laitiers, des oeufs et des fruits. Le rapport sur les produits laitiers est discontinué durant les mois d'hiver. Personne se doute-t-on que nous avons de si bonnes sources d'informations sur le marché des produits agricoles, à lire les rapports de nos journaux français. Les journaux anglais donnent de meilleurs rapports et en voici la raison: jusqu'ici il n'y a que la division des bestiaux vivants qui adresse de Montréal des rapports hebdomadaires aux journaux, mais ils sont exclusivement en anglais. Les rapports français viennent d'Ottawa mais vieux de trois ou quatre jours. C'est ainsi qu'un rapport sur le marché des oeufs, fait vendredi le 2 février, était reçu en français à Montréal mercredi, le 7, et publié dans un journal du matin jeudi, le 8, mais malheureusement, les prix avaient changé de 6 ou 7 cents par douzaine dans l'intervalle. Les journaux anglais publient les rapports à date, mais plusieurs journaux français ne les publient pas plutôt que de les publier en retard.

Sur la Coopérative Fédérée

Nous publions aujourd'hui le bilan annuel de la Coopérative fédérée et le discours prononcé par M. J. F. Desmarais, gérant, lors de l'assemblée annuelle tenue jeudi dernier à l'hôtel Queen's, à Montréal. M. Desmarais fait plusieurs remarques très intéressantes qui se passent de commentaires, et pour le moment nous nous contenterons de quelques commentaires sur la comparaison du dernier bilan avec le précédent.

En ce temps de crise, il faut s'attendre à tout, et franchement nous attendions un bilan moins encourageant que celui qui a été présenté. Il dénote une administration sage et pratique qui fait des efforts pour vaincre les difficultés qui ont été semées il y a quelques années, et il faut en rendre le témoignage à l'administration actuelle. Le seul point faible, ce sont les cultivateurs eux-mêmes qui en sont responsables, c'est la diminution du chiffre d'affaires total durant l'année. Cette diminution est surtout attribuable au département des animaux vivants qui a subi une diminution d'affaires s'élevant à \$464,002.88, qui n'a pas pu être couverte par une augmentation des affaires des autres départements qui se chiffre à \$144,709.93. Cette diminution des affaires, ce sont les cultivateurs qui en sont responsables et nous le regrettons sincèrement, dans ce temps où plus que jamais nous recommandons la nécessité pour les cultivateurs de s'unir pour retirer par la coopération tous les profits possibles de leurs propres produits.

Ce bilan, comparé à celui de l'année précédente, nous montre dans l'actif les faits suivants: augmentation de l'argent en caisse, \$1,600.52; diminution des comptes et billets recevables, \$62,169.44; diminution des marchandises en main, \$76,261.45; diminution des hypothèques recevables, \$1,311.46; diminution de la valeur attribuée aux immeubles, terrains et bâtisses, \$8,199.16; diminution des frais de mission des obligations amortissables, \$2,571; augmentation de machineries et outils, \$11,970. Ceci couvre presque tous les items de l'actif, et on reconnaît les efforts qui ont été faits pour solidifier la situation financière de la Coopérative fédérée.

Le seul item qui peut demander quelques explications, c'est celui de l'augmentation des machineries et outils. Ceci est attribuable à l'ouverture de nouveaux entrepôts à Lennoxville et à l'amortissement de l'entrepôt de la rue Wellington, à Montréal, pour faire la classification des pommes de terre.

Dans les chiffres cités au passif, nous relevons une diminution d'emprunts de \$141,034.29; diminution des hypothèques sur immeubles de \$2,000; une diminution des obligations de \$10,300; et une augmentation du capital-actions de \$1,740.21.

Nous félicitons les dirigeants de la Coopérative fédérée d'avoir réussi à diminuer les dettes de plus du double de la diminution des marchandises en main. Nous aimerions à constater une augmentation plus considérable du capital-actions, mais s'il y avait des reverses à faire, nous les adresserions ailleurs qu'aux dirigeants de la Coopérative fédérée. La vente des bestiaux a diminué comme nous l'avons cité plus haut, de \$464,002.88, et les ventes des autres départements ont augmenté de \$144,709.93; et les ventes totales de l'année ont augmenté de \$47,714.52; ceci est dû à l'augmentation de la commission chargée pour la vente des produits qui, à l'assemblée annuelle précédente, avait été portée de 5 pour cent à 6 pour cent pour les coopératives affiliées, et 10 pour cent pour les autres. Nous croyons qu'on avait agi sagement d'augmenter cette commission afin de rendre la situation meilleure. Tel que nous l'annonçons ailleurs.

bonnes gens, mais ils se laissent bâillonner en Chambre. Les champions de la classe agricole à Québec sont MM. Elie et Barré, qui eux ont eu facilement l'appui complet et sincère de leur chef, M. Maurice Duplessis. Celui-ci prononce rarement un discours, en dehors aussi bien qu'à la Chambre, sans proclamer la nécessité de réorganiser solidement notre agriculture. Nous l'en félicitons et l'en remercions pour la classe agricole, et nous désirons ardemment que la classe agricole sache reconnaître ceux qui lui veulent du bien. Elle s'est tant trompée dans le passé.

Si, dans un avenir rapproché, le gouvernement de Québec montre plus de sollicitude pour la classe agricole, ce sera encore le cas de dire qu'il y aura été forcé par l'opposition. Il est à se demander si la classe agricole ne serait pas mieux de mettre l'opposition au pouvoir pour réaliser elle-même les mesures agricoles auxquelles elle force le gouvernement.

Oscar GATINEAU

leurs la Coopérative fédérée ne paie pas de dividendes cette année sur les actions privilégiées. Ceci ne nous déplaît pas trop car nous considérons que les bénéfices des coopératives doivent être sous forme de meilleurs prix pour leurs achats et leurs ventes. Mais comme ces dividendes sont cumulatifs, ils ne sont pas perdus.

A la fin de ses remarques, M. Desmarais a annoncé pour le soir une entrevue entre l'exécutif de l'Union catholique des cultivateurs et le bureau de direction de la Coopérative fédérée pour tâcher d'en venir à une entente. Nous formons les vœux les plus sincères pour que cette entente se fasse le plus tôt possible, car nous constatons tous les jours que les cultivateurs perdent considérablement à cause de la méfiance qui existe entre leurs différentes organisations.

Les cultivateurs se plaignent avec raison que leurs produits ne rapportent presque rien mais les commerçants de produits agricoles réalisent actuellement au moins 5 cts de profit par livre de beurre, 4 ou 5 cts par douzaine d'oeufs, et 5 cts par livre de porc. Ces produits ont été mis en entrepôt l'été dernier et sont maintenant vendus le gros prix.

Le problème qui se pose, c'est que les cultivateurs s'organisent pour bénéficier eux-mêmes de l'entreposage de leurs produits. Ceci vaudrait mieux que tout ce que les gouvernements pourraient accorder.

Nous réitérons toutes nos félicitations aux dirigeants de la Coopérative fédérée et nous formons les vœux que personne ne mette d'obstacle à la bonne entente entre l'Union catholique des cultivateurs et la Coopérative fédérée.

Oscar GATINEAU

Assemblée de la Coopérative Fédérée DISCOURS DU GERANT GENERAL

M. le Président, Messieurs,

Pour la quatrième fois, je suis appelé à vous présenter le bilan de la Coopérative fédérée et à vous donner le détail des opérations de l'année 1933.

Lorsque vous aurez pris connaissance des résultats obtenus durant l'année qui vient de se terminer, j'ai raison de croire que vous serez contents.

Malgré la crise que nous traversons, nous avons réussi à augmenter notre chiffre d'affaires dans tous nos principaux départements, excepté celui du bétail vivant où il y a eu diminution assez considérable. Le fait est que, dû aux bas prix réalisés depuis une couple d'années, nos cultivateurs ont diminué leur élevage de porcs et d'animaux à boucherie; et que les commerçants se sont efforcés de faire un travail des plus effectifs pour détruire le mouvement coopératif contre des manoeuvres qui sont loin d'être à leur avantage. Les prix du porc se sont beaucoup améliorés depuis quelque temps, et nous prévoyons que l'élevage va prendre un nouvel essor.

Malgré qu'il y ait eu diminution dans les quantités de beurre et de fromage fabriqués dans la province (beurre: 12 pour cent, fromage: 15.24 pour cent), nos réceptions ont augmenté de 12 pour cent pour le beurre et de 21 pour cent pour le fromage. Nous avons continué de vendre directement en Angleterre la majeure partie du fromage que nous avons reçu.

La situation du beurre s'est améliorée durant ces derniers mois. A la fin de la saison dernière, nous avions dans les entrepôts du Dominion dix millions de livres de plus qu'il n'en fallait pour la consommation locale. L'hiver précède que nous avons eu a cause une diminution considérable dans la production, ce qui a aidé à l'écoulement d'une bonne partie du surplus. D'après les rapports que nous avons, à l'ouverture de la saison, au printemps nous serons à peu près dans la même situation qu'au printemps dernier.

Nous avons augmenté aussi dans nos grains de semence, nos légumes et nos fruits. Dans nos blés, nous avons reçu en 1933 63,150 boîtes, contre 4,900 boîtes en 1932.

D'une manière générale, les cultivateurs ont reçu des prix plus élevés pour leurs produits, un cours de 1933 qu'en 1932, et nous espérons que cette marche ascendante va se continuer.

Au mois d'avril dernier, nous avons ouvert une succursale à Lennoxville afin de faire bénéficier les cultivateurs des Cantons de l'est des services de la Coopérative. Ces services paraissent être appréciés, car le commerce qui s'y développe est des plus satisfaisants.

Depuis que je préside aux destinées de la Coopérative fédérée, tout le monde sait que nous recevions du département d'agriculture 1 p. cent sur le total de notre chiffre d'affaires afin d'améliorer notre position financière.

Le ministère de l'agriculture a décidé que pour l'année 1933 et très probablement pour l'avenir, nous ne recevrons 1 pour cent que sur les affaires représentées par les produits de la ferme que nous vendons, et non plus sur les marchandises que nous vendons aux cultivateurs. Pour 1933, ceci représente une diminution d'environ un tiers du montant total.

Vos directeurs ont décidé, à leur assemblée d'hier, de ne pas payer

Coopérative Fédérée de Québec

Bilan au 31 décembre 1933

ACTIF

Table of assets including Acif courant, Hypothèques recevables, Actif Capital, and Achatlandage.

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Bilan au 31 décembre 1933

PASSIF

Table of liabilities including Comptes payables, Emprunts, Intérêts accrus, and Surplus.

ETAT DES OPERATIONS Année 1933

Table of operations including COMPTE de MARCHANDISE, Frais directs, and Frais indirects.

Table of operations including Frais d'administration, Intérêts et escomptes, and Dépréciation et pertes sur comptes.

Table of operations including Frais directs, Frais indirects, and Frais d'administration.

Table of operations including Intérêts et escomptes, Dépréciation et pertes sur comptes, and Profit net.

Table of operations including Intérêts et escomptes, Dépréciation et pertes sur comptes, and Profit net.

Table of operations including Intérêts et escomptes, Dépréciation et pertes sur comptes, and Profit net.

Table of operations including Intérêts et escomptes, Dépréciation et pertes sur comptes, and Profit net.

le dividende sur les actions privilégiées pour l'année 1933. Nous espérons que les affaires continuant de s'améliorer, il sera possible de payer ce dividende en 1934. Au cours de l'année, nous avons eu le malheur de perdre un de nos directeurs qui était en même temps membre du Conseil exécutif. M. Jérôme Gagnon est décédé à La Prairie le 15 avril 1933. Ceux qui connaissent M. Gagnon savent que c'était le type de Canadien français intelligent, tenace et courageux, qui s'était créé une réputation d'agriculteur modèle en cultivant une propriété qui n'avait jamais changé de nom: "la terre paternelle des Gagnon". La vacance causée par le décès de M. Gagnon a été comblée par votre bureau de direction qui, à son assemblée du 20 juillet 1933 a nommé M. J. F. Prud'homme, de Ste-Philomène, directeur. M. Prud'homme est président de la Coopérative des producteurs de miel, une organisation qui compte près de 400 membres et qui est affiliée depuis le 12 mai 1931. Nous avons aussi perdu un de nos plus vieux employés, M. Arthur Meunier, gérant de notre département des animaux vivants. Homme de courage, il savait avant tout être franc et loyal pour obtenir, en faveur des cultivateurs dont il défendait les intérêts jusqu'à la mort, ce à quoi ils avaient droit en dépit des lâchetés et des abandons qu'ils subissent tous les jours. Maintenant, avant de commencer la lecture du bilan, il me fait plaisir de vous dire que votre bureau de direction rencontrera ce soir les dirigeants de l'Union catholique des cultivateurs afin de discuter ensemble et d'essayer de

(Suite à la page 2)

TRIBUNE LIBRE

Rétractation

Saint-Prime, 7 février 1934
Le Bulletin des Agriculteurs,
Montréal.

Messieurs,
Pour faire suite à l'entente convenue ce jour avec M. Alphonse Blouin, de Saint-Prime, visé par la lettre que je vous faisais publier en date du 25 janvier dernier, je viens vous prier de bien vouloir publier la rétractation que je vous inclus avec la présente, au même endroit de votre journal que celui où apparaissait ma lettre précitée. Votre tout dévoué,

Joseph GAUDRAULT

Saint-Prime, 7 février, 1934
Je, soussigné, Joseph Gaudrault, demeurant à Saint-Prime, comté Roberval, reconnais et confesse m'être trompé et que, contrairement à ce que j'ai écrit, adressé à l'honorable Adélaïde Godbout, ministre de l'Agriculture à Québec, et fait publier dans le Bulletin des Agriculteurs en date du 25 janvier dernier, je déclare que j'étais complètement ignorant du passé de M. Alphonse Blouin, de Saint-Prime, secrétaire-général depuis un an de la Coopérative Lac Saint-Jean-Nord et récemment réengagé pour un an, en avançant que ce dernier n'avait jamais tracé un sillon de charrue, alors qu'il laissait la ville de Québec en 1901, à l'âge de 17 ans, sans parents, sans amis, pour venir s'établir sur une de nos belles terres du 3ème rang de Saint-Prime, qu'il a défrichée et qu'il a vendue bien à regret pour cause de santé en 1915, laissant une des fermes les mieux cultivées et des mieux outillées de la paroisse.

Je déclare de plus et reconnais M. Alphonse Blouin comme un parfait gentilhomme, honnête, de devoir et travailleur infatigable.

Je déplore et regrette les malheurs avancés et allusions que j'ai faits dans cette lettre précitée du 25 janvier dernier, en ce qui regarde les voyages multiples, que sa charge de propagandiste depuis dix ans de la Coopérative Fédérée de Québec et celle de secrétaire-général de la Coopérative Lac Saint-Jean-Nord lui imposent et qui, j'en ai l'assurance, sont toujours faits dans l'unique intérêt des Sociétés qu'il a l'honneur de représenter.

Joseph GAUDRAULT
Témoin: Henri GIRARD, ptre.

Ce n'est pas un cadeau!

On nous parle souvent d'octrois dans nos assemblées agronomiques. Laissez-moi dénoncer hautement tout le bluff qu'il y a là-dessous. Quelle somme rapportent à toute une paroisse moyenne, les octrois donnés avec tant d'éclat, aux 150 cultivateurs qui la composent? — Cent piastres environ; ce qui fait à chacun 66 sous!

"Mais il y en a qui reçoivent plus que cela! Dix piastres... vingt-cinq piastres!" — Si ces hommes reçoivent tant, c'est autant d'autres qui ne reçoivent... rien... Et quels sont ceux qui ne reçoivent rien?

Ceux qui ont le plus besoin: les cultivateurs moins organisés, ceux qui ne peuvent remplir des conditions trop onéreuses, ceux qui veulent se soustraire et délivrer les autres cultivateurs de la griffe des politiciens et des egoïstes. Je cite des mots entendus de mes deux oreilles.

"Pourquoi parlez-vous, lui, répètent les distributeurs d'octrois... on lui a donné déjà pourtant bien des chances!"

Est-ce pour encourager les bonnes méthodes ou pour permettre à ces bons messieurs de faire, sans qu'on dise un mot, de la paresse ou des dépenses inutiles, est-ce pour les dernières raisons que les octrois sont donnés? Ces paroles ne sont-elles pas scandaleuses?

— Oui, on admet ce me répondra-t-on... et il y a cependant de l'argent de donné!

Somme de mesquin! Soixante-dix sous, une piastre, cent piastres, pour nous forcer à nous taire, pour nous empêcher de réclamer avec bon sens!

Le diable, avec ses bagatelles, n'est pas lentateur plus rusé! — Et supposons un instant que tous ceux qui n'ont rien en fait d'octrois réclament (ils peuvent le faire quand on veut nous faire croire que le gouvernement nous fait vivre), nous devenons tous de vrais communistes; c'est le gouvernement qui fait vivre... et périr... les Russes.

"Dites donc, M. le Distributeur d'octrois, d'où vient cet argent?" — Il vient du gouvernement de Québec... comprenez par le ton de la voix... ça vient du bon, de celui qui me nourrit...

Belle éducation pour nous autres!!!

SABOURIN & SABOURIN
AVOCATS
TEL. 745 R. P. 943
25, rue St-Jacques,
SAINT-JEAN, P.Q.

"CASEZ" CETTE MAUVAISE TOUX
et ce
RHUME DANGEREUX
avec le fameux
Sirop ESKIMO
L'onguent ESKIMO est souverain contre le rhume, la toux, le démanchement, etc.
EN VENTE PARTOUT
CIE ONGUENT ESKIMO
MANSONVILLE, QUE.
Echantillon gratis sur demande

La situation dans les chantiers

Un autre affidavit

Je, Origène Marcouiller, commis pour M. Henri Desbiens, gros contracteur pour l'International Paper & Co., âgé de 27 ans, célibataire, résidant à Lorrainville, comté de Témiscamingue, P. Qué., fait serment sur les Saints Évangiles et déclare ce qui suit, savoir:

Je suis un bûcheron qui passe les hivers dans les bois depuis douze ans. Cette année, je suis engagé comme commis au chantier de M. Henri Desbiens situé dans la division Pollock Creek. Je suis en courrant par le contrat de la compagnie International qu'il a 86.10 du mille pieds pour coupage et charroyage du bois aux rivières. Le propriétaire d'un chantier qui détient un contrat directement avec la Cie International s'appelle un gros jobbeur (contracteur). Le ou les bûcherons qui travaillent à la job pour le gros contracteur s'appelle: Un petit jobbeur ou un petit contracteur, ou entrepreneur. Le contrat que le gros jobbeur a signé avec l'International Paper est de 900.000 pieds. Je suis au courrant que les dépenses du gros contracteur Desbiens sont les suivantes à date, savoir: M. Desbiens est un cultivateur de Fugèreville, Témiscamingue, et pour venir remplir un contrat avec l'International, comme il doit s'absenter de chez lui, il a dû donner pour faire prendre soin de ses animaux à Edmond Cloutier, \$50.00 en argent et le profit de 14 vaches laitières à partir du 20 octobre jusqu'à vers la fin de janvier qui forme le montant au moins de \$50.00. Les deux montants forment un montant de \$100.00. J'estime que le transport de ses effets de campement à partir de chez lui à aller à la Reorden Depot et à partir de là le transport sur les bateaux jusqu'au Pollock Creek a coûté au moins \$100.00 en retenant la montée de chacun de ses hommes et de cinq chevaux montés par les petits jobbeurs. La construction de ses chantiers et la réparation des vieux déjà existants lui ont coûté \$338.00. Le compte que doit M. Desbiens à la Cie Internationale quand j'ai quitté l'ouvrage était de \$3,700.00 au delà le 1er décembre dernier. D'après les dépenses actuellement faites par ledit Desbiens, je suis convaincu que s'il peut se faire un petit salaire il peut se compléter chanceux, s'il persiste à payer ses petits jobbeurs à \$5.00 du mille pieds et à 2 cents du billot comme le fait existe.

LE SALAIRE DU PETIT JOBBEUR AU MILLE PIEDS

Donc M. Desbiens a de l'International \$6.10 du mille pieds et donne à ses petits jobbeurs \$5.00 du mille pieds, dans l'épinglette pour faire des billots de 12 pieds, en bois de pulpe. Ça prend 3 hommes et une paire de chevaux pour couper et transporter à la rivière un mille pied et demi par jour. Donc un mille pied et demi par jour à \$5.00 du mille pied égale \$7.50 par jour. Dépense maintenant: Nonrature des deux chevaux appartenant au gros jobbeur, M. Desbiens, \$1.00 par jour chacun égale \$2.00 et 50 cents par jour pour l'usage des attelages et des sleighs à l'exception des réparations (car s'il y en a ce sont les petits jobbeurs qui doivent les payer en extras). Donc, il reste \$5.00 de salaire par jour pour les trois hommes. Nonrature par homme: 65 cents. 3 fois 65 égalent \$1.95. Il reste \$3.05 par jour. Maintenant pour être mieux compris comptons le salaire au mois. La saison d'hiver comprend environ quatre mois pour la durée des chantiers. Il y a cinq fêtes où les bûcherons ne travaillent pas: la Toussaint, l'Immaculée-Conception, le jour de Noël, le jour de l'An et les Rois. Enlevons une journée par mois, il ne reste que 25 jours d'ouvrage. Donc 25 jours d'ouvrage à \$3.05 par jour pour trois hommes égalent \$76.25. Donc 4 dimanches et une journée de fête en moyenne égalent 5 jours par mois. Nonrature de deux chevaux à \$1.00 chacun égale \$2.00 par dimanche ou jour de fête. Alors 5 fois \$2.00 égalent \$10.00. Enlevons sur \$76.25, le reste une balance de \$66.25. Nonrature des trois hommes pendant 4 dimanches et un jour de fête par mois à 65 cents par jour. Alors trois hommes à 65 cents par jour égalent \$1.95 multiplié par 5 jours (4 dimanches et un jour de fête) égalent \$9.75. Déduisons sur \$66.25 \$9.75, balance: \$56.50 qui est le salaire de trois hommes. Divisons \$56.50 par trois: égale \$18.84 chacun par homme par mois. Maintenant l'usage du lingin en moyenne par homme pour travailler dans les bois: au moins \$6.00 par mois. Déduisons sur \$18.84, salaire mensuel, il reste \$12.84.

Maintenant sur \$12.84 il faut enlever au moins \$3.00 par mois par homme pour les outils en usage, savoir: lames de scies, les brachards de scies, les limes, les haches, les manches de haches, pierre à aiguiser les haches, les rakers gauges (instruments dont se servent les bûcherons pour mettre leurs scies en bonne condition) les saw sets (instrument utilisé pour donner du chemin à une scie) crochets à billots, etc. Enlevons \$3.00 par mois sur \$12.84, reste \$9.84. Maintenant il y a la montée dans les bois qui a coûté \$3.03 pour chaque homme, qui comprend la nourriture et le prix pour le bateau et la descente qui en coûte autant, soit \$6.00. Donc \$6.00 divisé en quatre mois égale \$1.50 par mois. Déduisons \$1.50 sur \$9.84, reste \$8.34. Maintenant, je ne compte pas le tabac, les allumettes, les médicaments quand un homme est malade, et la perte de temps due au mauvais temps, ce que personne ne peut empêcher. Maintenant pour faire en moyenne un millier pieds et demi de bois par jour rendu à la rivière, ça prend des bons hommes habitués à l'ouvrage dans les bois. Je suis prêt à admettre que trois bons hommes peuvent faire plus dans un mois choisis moi il faut admettre qu'il y a du bois sur du terrain sale, du bois branchu, du bois clair et du

La situation dans les chantiers

Un autre affidavit

Je, Origène Marcouiller, commis pour M. Henri Desbiens, gros contracteur pour l'International Paper & Co., âgé de 27 ans, célibataire, résidant à Lorrainville, comté de Témiscamingue, P. Qué., fait serment sur les Saints Évangiles et déclare ce qui suit, savoir:

Je suis un bûcheron qui passe les hivers dans les bois depuis douze ans. Cette année, je suis engagé comme commis au chantier de M. Henri Desbiens situé dans la division Pollock Creek. Je suis en courrant par le contrat de la compagnie International qu'il a 86.10 du mille pieds pour coupage et charroyage du bois aux rivières. Le propriétaire d'un chantier qui détient un contrat directement avec la Cie International s'appelle un gros jobbeur (contracteur). Le ou les bûcherons qui travaillent à la job pour le gros contracteur s'appelle: Un petit jobbeur ou un petit contracteur, ou entrepreneur. Le contrat que le gros jobbeur a signé avec l'International Paper est de 900.000 pieds. Je suis au courrant que les dépenses du gros contracteur Desbiens sont les suivantes à date, savoir: M. Desbiens est un cultivateur de Fugèreville, Témiscamingue, et pour venir remplir un contrat avec l'International, comme il doit s'absenter de chez lui, il a dû donner pour faire prendre soin de ses animaux à Edmond Cloutier, \$50.00 en argent et le profit de 14 vaches laitières à partir du 20 octobre jusqu'à vers la fin de janvier qui forme le montant au moins de \$50.00. Les deux montants forment un montant de \$100.00. J'estime que le transport de ses effets de campement à partir de chez lui à aller à la Reorden Depot et à partir de là le transport sur les bateaux jusqu'au Pollock Creek a coûté au moins \$100.00 en retenant la montée de chacun de ses hommes et de cinq chevaux montés par les petits jobbeurs. La construction de ses chantiers et la réparation des vieux déjà existants lui ont coûté \$338.00. Le compte que doit M. Desbiens à la Cie Internationale quand j'ai quitté l'ouvrage était de \$3,700.00 au delà le 1er décembre dernier. D'après les dépenses actuellement faites par ledit Desbiens, je suis convaincu que s'il peut se faire un petit salaire il peut se compléter chanceux, s'il persiste à payer ses petits jobbeurs à \$5.00 du mille pieds et à 2 cents du billot comme le fait existe.

LE SALAIRE DU PETIT JOBBEUR AU MILLE PIEDS

Donc M. Desbiens a de l'International \$6.10 du mille pieds et donne à ses petits jobbeurs \$5.00 du mille pieds, dans l'épinglette pour faire des billots de 12 pieds, en bois de pulpe. Ça prend 3 hommes et une paire de chevaux pour couper et transporter à la rivière un mille pied et demi par jour. Donc un mille pied et demi par jour à \$5.00 du mille pied égale \$7.50 par jour. Dépense maintenant: Nonrature des deux chevaux appartenant au gros jobbeur, M. Desbiens, \$1.00 par jour chacun égale \$2.00 et 50 cents par jour pour l'usage des attelages et des sleighs à l'exception des réparations (car s'il y en a ce sont les petits jobbeurs qui doivent les payer en extras). Donc, il reste \$5.00 de salaire par jour pour les trois hommes. Nonrature par homme: 65 cents. 3 fois 65 égalent \$1.95. Il reste \$3.05 par jour. Maintenant pour être mieux compris comptons le salaire au mois. La saison d'hiver comprend environ quatre mois pour la durée des chantiers. Il y a cinq fêtes où les bûcherons ne travaillent pas: la Toussaint, l'Immaculée-Conception, le jour de Noël, le jour de l'An et les Rois. Enlevons une journée par mois, il ne reste que 25 jours d'ouvrage. Donc 25 jours d'ouvrage à \$3.05 par jour pour trois hommes égalent \$76.25. Donc 4 dimanches et une journée de fête en moyenne égalent 5 jours par mois. Nonrature de deux chevaux à \$1.00 chacun égale \$2.00 par dimanche ou jour de fête. Alors 5 fois \$2.00 égalent \$10.00. Enlevons sur \$76.25, le reste une balance de \$66.25. Nonrature des trois hommes pendant 4 dimanches et un jour de fête par mois à 65 cents par jour. Alors trois hommes à 65 cents par jour égalent \$1.95 multiplié par 5 jours (4 dimanches et un jour de fête) égalent \$9.75. Déduisons sur \$66.25 \$9.75, balance: \$56.50 qui est le salaire de trois hommes. Divisons \$56.50 par trois: égale \$18.84 chacun par homme par mois. Maintenant l'usage du lingin en moyenne par homme pour travailler dans les bois: au moins \$6.00 par mois. Déduisons sur \$18.84, salaire mensuel, il reste \$12.84.

Maintenant sur \$12.84 il faut enlever au moins \$3.00 par mois par homme pour les outils en usage, savoir: lames de scies, les brachards de scies, les limes, les haches, les manches de haches, pierre à aiguiser les haches, les rakers gauges (instruments dont se servent les bûcherons pour mettre leurs scies en bonne condition) les saw sets (instrument utilisé pour donner du chemin à une scie) crochets à billots, etc. Enlevons \$3.00 par mois sur \$12.84, reste \$9.84. Maintenant il y a la montée dans les bois qui a coûté \$3.03 pour chaque homme, qui comprend la nourriture et le prix pour le bateau et la descente qui en coûte autant, soit \$6.00. Donc \$6.00 divisé en quatre mois égale \$1.50 par mois. Déduisons \$1.50 sur \$9.84, reste \$8.34. Maintenant, je ne compte pas le tabac, les allumettes, les médicaments quand un homme est malade, et la perte de temps due au mauvais temps, ce que personne ne peut empêcher. Maintenant pour faire en moyenne un millier pieds et demi de bois par jour rendu à la rivière, ça prend des bons hommes habitués à l'ouvrage dans les bois. Je suis prêt à admettre que trois bons hommes peuvent faire plus dans un mois choisis moi il faut admettre qu'il y a du bois sur du terrain sale, du bois branchu, du bois clair et du

La situation dans les chantiers

Un autre affidavit

Je, Origène Marcouiller, commis pour M. Henri Desbiens, gros contracteur pour l'International Paper & Co., âgé de 27 ans, célibataire, résidant à Lorrainville, comté de Témiscamingue, P. Qué., fait serment sur les Saints Évangiles et déclare ce qui suit, savoir:

Je suis un bûcheron qui passe les hivers dans les bois depuis douze ans. Cette année, je suis engagé comme commis au chantier de M. Henri Desbiens situé dans la division Pollock Creek. Je suis en courrant par le contrat de la compagnie International qu'il a 86.10 du mille pieds pour coupage et charroyage du bois aux rivières. Le propriétaire d'un chantier qui détient un contrat directement avec la Cie International s'appelle un gros jobbeur (contracteur). Le ou les bûcherons qui travaillent à la job pour le gros contracteur s'appelle: Un petit jobbeur ou un petit contracteur, ou entrepreneur. Le contrat que le gros jobbeur a signé avec l'International Paper est de 900.000 pieds. Je suis au courrant que les dépenses du gros contracteur Desbiens sont les suivantes à date, savoir: M. Desbiens est un cultivateur de Fugèreville, Témiscamingue, et pour venir remplir un contrat avec l'International, comme il doit s'absenter de chez lui, il a dû donner pour faire prendre soin de ses animaux à Edmond Cloutier, \$50.00 en argent et le profit de 14 vaches laitières à partir du 20 octobre jusqu'à vers la fin de janvier qui forme le montant au moins de \$50.00. Les deux montants forment un montant de \$100.00. J'estime que le transport de ses effets de campement à partir de chez lui à aller à la Reorden Depot et à partir de là le transport sur les bateaux jusqu'au Pollock Creek a coûté au moins \$100.00 en retenant la montée de chacun de ses hommes et de cinq chevaux montés par les petits jobbeurs. La construction de ses chantiers et la réparation des vieux déjà existants lui ont coûté \$338.00. Le compte que doit M. Desbiens à la Cie Internationale quand j'ai quitté l'ouvrage était de \$3,700.00 au delà le 1er décembre dernier. D'après les dépenses actuellement faites par ledit Desbiens, je suis convaincu que s'il peut se faire un petit salaire il peut se compléter chanceux, s'il persiste à payer ses petits jobbeurs à \$5.00 du mille pieds et à 2 cents du billot comme le fait existe.

LE SALAIRE DU PETIT JOBBEUR AU MILLE PIEDS

Donc M. Desbiens a de l'International \$6.10 du mille pieds et donne à ses petits jobbeurs \$5.00 du mille pieds, dans l'épinglette pour faire des billots de 12 pieds, en bois de pulpe. Ça prend 3 hommes et une paire de chevaux pour couper et transporter à la rivière un mille pied et demi par jour. Donc un mille pied et demi par jour à \$5.00 du mille pied égale \$7.50 par jour. Dépense maintenant: Nonrature des deux chevaux appartenant au gros jobbeur, M. Desbiens, \$1.00 par jour chacun égale \$2.00 et 50 cents par jour pour l'usage des attelages et des sleighs à l'exception des réparations (car s'il y en a ce sont les petits jobbeurs qui doivent les payer en extras). Donc, il reste \$5.00 de salaire par jour pour les trois hommes. Nonrature par homme: 65 cents. 3 fois 65 égalent \$1.95. Il reste \$3.05 par jour. Maintenant pour être mieux compris comptons le salaire au mois. La saison d'hiver comprend environ quatre mois pour la durée des chantiers. Il y a cinq fêtes où les bûcherons ne travaillent pas: la Toussaint, l'Immaculée-Conception, le jour de Noël, le jour de l'An et les Rois. Enlevons une journée par mois, il ne reste que 25 jours d'ouvrage. Donc 25 jours d'ouvrage à \$3.05 par jour pour trois hommes égalent \$76.25. Donc 4 dimanches et une journée de fête en moyenne égalent 5 jours par mois. Nonrature de deux chevaux à \$1.00 chacun égale \$2.00 par dimanche ou jour de fête. Alors 5 fois \$2.00 égalent \$10.00. Enlevons sur \$76.25, le reste une balance de \$66.25. Nonrature des trois hommes pendant 4 dimanches et un jour de fête par mois à 65 cents par jour. Alors trois hommes à 65 cents par jour égalent \$1.95 multiplié par 5 jours (4 dimanches et un jour de fête) égalent \$9.75. Déduisons sur \$66.25 \$9.75, balance: \$56.50 qui est le salaire de trois hommes. Divisons \$56.50 par trois: égale \$18.84 chacun par homme par mois. Maintenant l'usage du lingin en moyenne par homme pour travailler dans les bois: au moins \$6.00 par mois. Déduisons sur \$18.84, salaire mensuel, il reste \$12.84.

Maintenant sur \$12.84 il faut enlever au moins \$3.00 par mois par homme pour les outils en usage, savoir: lames de scies, les brachards de scies, les limes, les haches, les manches de haches, pierre à aiguiser les haches, les rakers gauges (instruments dont se servent les bûcherons pour mettre leurs scies en bonne condition) les saw sets (instrument utilisé pour donner du chemin à une scie) crochets à billots, etc. Enlevons \$3.00 par mois sur \$12.84, reste \$9.84. Maintenant il y a la montée dans les bois qui a coûté \$3.03 pour chaque homme, qui comprend la nourriture et le prix pour le bateau et la descente qui en coûte autant, soit \$6.00. Donc \$6.00 divisé en quatre mois égale \$1.50 par mois. Déduisons \$1.50 sur \$9.84, reste \$8.34. Maintenant, je ne compte pas le tabac, les allumettes, les médicaments quand un homme est malade, et la perte de temps due au mauvais temps, ce que personne ne peut empêcher. Maintenant pour faire en moyenne un millier pieds et demi de bois par jour rendu à la rivière, ça prend des bons hommes habitués à l'ouvrage dans les bois. Je suis prêt à admettre que trois bons hommes peuvent faire plus dans un mois choisis moi il faut admettre qu'il y a du bois sur du terrain sale, du bois branchu, du bois clair et du

La situation dans les chantiers

Un autre affidavit

Je, Origène Marcouiller, commis pour M. Henri Desbiens, gros contracteur pour l'International Paper & Co., âgé de 27 ans, célibataire, résidant à Lorrainville, comté de Témiscamingue, P. Qué., fait serment sur les Saints Évangiles et déclare ce qui suit, savoir:

Je suis un bûcheron qui passe les hivers dans les bois depuis douze ans. Cette année, je suis engagé comme commis au chantier de M. Henri Desbiens situé dans la division Pollock Creek. Je suis en courrant par le contrat de la compagnie International qu'il a 86.10 du mille pieds pour coupage et charroyage du bois aux rivières. Le propriétaire d'un chantier qui détient un contrat directement avec la Cie International s'appelle un gros jobbeur (contracteur). Le ou les bûcherons qui travaillent à la job pour le gros contracteur s'appelle: Un petit jobbeur ou un petit contracteur, ou entrepreneur. Le contrat que le gros jobbeur a signé avec l'International Paper est de 900.000 pieds. Je suis au courrant que les dépenses du gros contracteur Desbiens sont les suivantes à date, savoir: M. Desbiens est un cultivateur de Fugèreville, Témiscamingue, et pour venir remplir un contrat avec l'International, comme il doit s'absenter de chez lui, il a dû donner pour faire prendre soin de ses animaux à Edmond Cloutier, \$50.00 en argent et le profit de 14 vaches laitières à partir du 20 octobre jusqu'à vers la fin de janvier qui forme le montant au moins de \$50.00. Les deux montants forment un montant de \$100.00. J'estime que le transport de ses effets de campement à partir de chez lui à aller à la Reorden Depot et à partir de là le transport sur les bateaux jusqu'au Pollock Creek a coûté au moins \$100.00 en retenant la montée de chacun de ses hommes et de cinq chevaux montés par les petits jobbeurs. La construction de ses chantiers et la réparation des vieux déjà existants lui ont coûté \$338.00. Le compte que doit M. Desbiens à la Cie Internationale quand j'ai quitté l'ouvrage était de \$3,700.00 au delà le 1er décembre dernier. D'après les dépenses actuellement faites par ledit Desbiens, je suis convaincu que s'il peut se faire un petit salaire il peut se compléter chanceux, s'il persiste à payer ses petits jobbeurs à \$5.00 du mille pieds et à 2 cents du billot comme le fait existe.

LE SALAIRE DU PETIT JOBBEUR AU MILLE PIEDS

Donc M. Desbiens a de l'International \$6.10 du mille pieds et donne à ses petits jobbeurs \$5.00 du mille pieds, dans l'épinglette pour faire des billots de 12 pieds, en bois de pulpe. Ça prend 3 hommes et une paire de chevaux pour couper et transporter à la rivière un mille pied et demi par jour. Donc un mille pied et demi par jour à \$5.00 du mille pied égale \$7.50 par jour. Dépense maintenant: Nonrature des deux chevaux appartenant au gros jobbeur, M. Desbiens, \$1.00 par jour chacun égale \$2.00 et 50 cents par jour pour l'usage des attelages et des sleighs à l'exception des réparations (car s'il y en a ce sont les petits jobbeurs qui doivent les payer en extras). Donc, il reste \$5.00 de salaire par jour pour les trois hommes. Nonrature par homme: 65 cents. 3 fois 65 égalent \$1.95. Il reste \$3.05 par jour. Maintenant pour être mieux compris comptons le salaire au mois. La saison d'hiver comprend environ quatre mois pour la durée des chantiers. Il y a cinq fêtes où les bûcherons ne travaillent pas: la Toussaint, l'Immaculée-Conception, le jour de Noël, le jour de l'An et les Rois. Enlevons une journée par mois, il ne reste que 25 jours d'ouvrage. Donc 25 jours d'ouvrage à \$3.05 par jour pour trois hommes égalent \$76.25. Donc 4 dimanches et une journée de fête en moyenne égalent 5 jours par mois. Nonrature de deux chevaux à \$1.00 chacun égale \$2.00 par dimanche ou jour de fête. Alors 5 fois \$2.00 égalent \$10.00. Enlevons sur \$76.25, le reste une balance de \$66.25. Nonrature des trois hommes pendant 4 dimanches et un jour de fête par mois à 65 cents par jour. Alors trois hommes à 65 cents par jour égalent \$1.95 multiplié par 5 jours (4 dimanches et un jour de fête) égalent \$9.75. Déduisons sur \$66.25 \$9.75, balance: \$56.50 qui est le salaire de trois hommes. Divisons \$56.50 par trois: égale \$18.84 chacun par homme par mois. Maintenant l'usage du lingin en moyenne par homme pour travailler dans les bois: au moins \$6.00 par mois. Déduisons sur \$18.84, salaire mensuel, il reste \$12.84.

Maintenant sur \$12.84 il faut enlever au moins \$3.00 par mois par homme pour les outils en usage, savoir: lames de scies, les brachards de scies, les limes, les haches, les manches de haches, pierre à aiguiser les haches, les rakers gauges (instruments dont se servent les bûcherons pour mettre leurs scies en bonne condition) les saw sets (instrument utilisé pour donner du chemin à une scie) crochets à billots, etc. Enlevons \$3.00 par mois sur \$12.84, reste \$9.84. Maintenant il y a la montée dans les bois qui a coûté \$3.03 pour chaque homme, qui comprend la nourriture et le prix pour le bateau et la descente qui en coûte autant, soit \$6.00. Donc \$6.00 divisé en quatre mois égale \$1.50 par mois. Déduisons \$1.50 sur \$9.84, reste \$8.34. Maintenant, je ne compte pas le tabac, les allumettes, les médicaments quand un homme est malade, et la perte de temps due au mauvais temps, ce que personne ne peut empêcher. Maintenant pour faire en moyenne un millier pieds et demi de bois par jour rendu à la rivière, ça prend des bons hommes habitués à l'ouvrage dans les bois. Je suis prêt à admettre que trois bons hommes peuvent faire plus dans un mois choisis moi il faut admettre qu'il y a du bois sur du terrain sale, du bois branchu, du bois clair et du

La situation dans les chantiers

Un autre affidavit

Je, Origène Marcouiller, commis pour M. Henri Desbiens, gros contracteur pour l'International Paper & Co., âgé de 27 ans, célibataire, résidant à Lorrainville, comté de Témiscamingue, P. Qué., fait serment sur les Saints Évangiles et déclare ce qui suit, savoir:

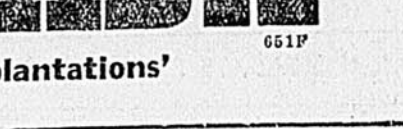
Je suis un bûcheron qui passe les hivers dans les bois depuis douze ans. Cette année, je suis engagé comme commis au chantier de M. Henri Desbiens situé dans la division Pollock Creek. Je suis en courrant par le contrat de la compagnie International qu'il a 86.10 du mille pieds pour coupage et charroyage du bois aux rivières. Le propriétaire d'un chantier qui détient un contrat directement avec la Cie International s'appelle un gros jobbeur (contracteur). Le ou les bûcherons qui travaillent à la job pour le gros contracteur s'appelle: Un petit jobbeur ou un petit contracteur, ou entrepreneur. Le contrat que le gros jobbeur a signé avec l'International Paper est de 900.000 pieds. Je suis au courrant que les dépenses du gros contracteur Desbiens sont les suivantes à date, savoir: M. Desbiens est un cultivateur de Fugèreville, Témiscamingue, et pour venir remplir un contrat avec l'International, comme il doit s'absenter de chez lui, il a dû donner pour faire prendre soin de ses animaux à Edmond Cloutier, \$50.00 en argent et le profit de 14 vaches laitières à partir du 20 octobre jusqu'à vers la fin de janvier qui forme le montant au moins de \$50.00. Les deux montants forment un montant de \$100.00. J'estime que le transport de ses effets de campement à partir de chez lui à aller à la Reorden Depot et à partir de là le transport sur les bateaux jusqu'au Pollock Creek a coûté au moins \$100.00 en retenant la montée de chacun de ses hommes et de cinq chevaux montés par les petits jobbeurs. La construction de ses chantiers et la réparation des vieux déjà existants lui ont coûté \$338.00. Le compte que doit M. Desbiens à la Cie Internationale quand j'ai quitté l'ouvrage était de \$3,700.00 au delà le 1er décembre dernier. D'après les dépenses actuellement faites par ledit Desbiens, je suis convaincu que s'il peut se faire un petit salaire il peut se compléter chanceux, s'il persiste à payer ses petits jobbeurs à \$5.00 du mille pieds et à 2 cents du billot comme le fait existe.

LE SALAIRE DU PETIT JOBBEUR AU MILLE PIEDS

Donc M. Desbiens a de l'International \$6.10 du mille pieds et donne à ses petits jobbeurs \$5.00 du mille pieds, dans l'épinglette pour faire des billots de 12 pieds, en bois de pulpe. Ça prend 3 hommes et une paire de chevaux pour couper et transporter à la rivière un mille pied et demi par jour. Donc un mille pied et demi par jour à \$5.00 du mille pied égale \$7.50 par jour. Dépense maintenant: Nonrature des deux chevaux appartenant au gros jobbeur, M. Desbiens, \$1.00 par jour chacun égale \$2.00 et 50 cents par jour pour l'usage des attelages et des sleighs à l'exception des réparations (car s'il y en a ce sont les petits jobbeurs qui doivent les payer en extras). Donc, il reste \$5.00 de salaire par jour pour les trois hommes. Nonrature par homme: 65 cents. 3 fois 65 égalent \$1.95. Il reste \$3.05 par jour. Maintenant pour être mieux compris comptons le salaire au mois. La saison d'hiver comprend environ quatre mois pour la durée des chantiers. Il y a cinq fêtes où les bûcherons ne travaillent pas: la Toussaint, l'Immaculée-Conception, le jour de Noël, le jour de l'An et les Rois. Enlevons une journée par mois, il ne reste que 25 jours d'ouvrage. Donc 25 jours d'ouvrage à \$3.05 par jour pour trois hommes égalent \$76.25. Donc 4 dimanches et une journée de fête en moyenne égalent 5 jours par mois. Nonrature de deux chevaux à \$1.00 chacun égale \$2.00 par dimanche ou jour de fête. Alors 5 fois \$2.00 égalent \$10.00. Enlevons sur \$76.25, le reste une balance de \$66.25. Nonrature des trois hommes pendant 4 dimanches et un jour de fête par mois à 65 cents par jour. Alors trois hommes à 65 cents par jour égalent \$1.95 multiplié par 5 jours (4 dimanches et un jour de fête) égalent \$9.75. Déduisons sur \$66.25 \$9.75, balance: \$56.50 qui est le salaire de trois hommes. Divisons \$56.50 par trois: égale \$18.84 chacun par homme par mois. Maintenant l'usage du lingin en moyenne par homme pour travailler dans les bois: au moins \$6.00 par mois. Déduisons sur \$18.84, salaire mensuel, il reste \$12.84.

Maintenant sur \$12.84 il faut enlever au moins \$3.00 par mois par homme pour les outils en usage, savoir: lames de scies, les brachards de scies, les limes, les haches, les manches de haches, pierre à aiguiser les haches, les rakers gauges (instruments dont se servent les bûcherons pour mettre leurs scies en bonne condition) les saw sets (instrument utilisé pour donner du chemin à une scie) crochets à billots, etc. Enlevons \$3.00 par mois sur \$12.84, reste \$9.84. Maintenant il y a la montée dans les bois qui a coûté \$3.03 pour chaque homme, qui comprend la nourriture et le prix pour le bateau et la descente qui en coûte autant, soit \$6.00. Donc \$6.00 divisé en quatre mois égale \$1.50 par mois. Déduisons \$1.50 sur \$9.84, reste \$8.34. Maintenant, je ne compte pas le tabac, les allumettes, les médicaments quand un homme est malade, et la perte de temps due au mauvais temps, ce que personne ne peut empêcher. Maintenant pour faire en moyenne un millier pieds et demi de bois par jour rendu à la rivière, ça prend des bons hommes habitués à l'ouvrage dans les bois. Je suis prêt à admettre que trois bons hommes peuvent faire plus dans un mois choisis moi il faut admettre qu'il y a du bois sur du terrain sale, du bois branchu, du bois clair et du

Riche et agréable en saveur



'Frais des plantations'

Assemblée de la Coopérative Fédérée

(Suite de la 1ère page)

trouver un moyen de faire cesser un état de choses qui a existé malheureusement trop longtemps et qui nuit considérablement au développement du mouvement coopératif dans la province. Je suis sûr, comme moi, vous désirez le succès de la coopération et que nous devons la pratiquer en tout lieu pour qu'elle pénètre plus avant dans les milieux agricoles. Et c'est toujours uniquement vers ce but que nous devons tendre. J. F. DESMARAIS

Directeurs de la Coopérative Fédérée de Québec

J.-N. Bérard, Saint-Nazaire d'Acton, président;
Vertume Messier, Bromptonville;
David Roy, LaDurantaye, vice-président;
Léon Beaudry, Neuville;
Philadelphie Ferland, Normandin;
J.-F. Prud'homme, Sainte-Philoméne;
Jos-Télu Bertrand, Isle Verte;
Omer Milot, Yamachiche;
Emile Phénix, Saint-Sébastien.
MEMBRES DE L'EXECUTIF
M. J.-N. Bérard, Emile Phénix, J.-F. Prud'homme, J.-F. Desmarais et L.-P. Dostongchamp.

Assemblée annuelle de la Soc. Gén. des éleveurs de la prov. de Québec

L'assemblée annuelle de la Société générale des éleveurs de la province de Québec et de ses cinq filiales; les Sociétés d'éleveurs de chevaux canadiens, de chevaux perchons, de bovins canadiens, de porcs et de moutons, aura lieu à Québec, à l'hôtel Victoria, au cours de la semaine du 18 février, 1934. A cette occasion il y aura aussi réunion des membres du Syndicat des éleveurs du district de Québec et des membres du bureau de direction des cinq Sociétés ci-haut mentionnées. Nous indiquons ci-dessous l'heure et la date de chacune des assemblées qui auront lieu au cours de cette semaine:

- LE MARDI, 20 FEVRIER
2 h. p.m. —

Nouvelles des marchés

Bestiaux

Les offres des animaux vivants aux deux marchés des bestiaux de Montréal pour cette semaine jusqu'à date, se totalisent à 1474 bêtes à cornes, 116 moutons et agneaux, 1794 porcs et 1548 veaux.

Les porcs se sont vendus à \$0.25 pour les porcs de boucherie et à bacon, nourris et abrévés, avec la prime de \$1.00 par tête pour les selets.

Oeufs

Montréal, 9 février. — Les prix des oeufs sur ce marché ont augmenté presque tous les jours la semaine dernière.

Il y a eu une faiblesse dans les transactions du marché des veaux. Les ventes ont rapporté de \$4.00 à \$6.25 pour les veaux nourris à la chaudière et de \$6.00 à \$7.50 pour les veaux communs.

Les agneaux offerts étaient principalement les agneaux non châtrés et ont été vendus pour \$5.50 à \$5.75 en lots mélangés avec quel-

Catégorie A Moyens 40-41c; Catégorie A Poulettes; 39-40c; Les oeufs emballés dans des cartons rapportent le de plus que ces prix.

Les prix sont actuellement irréguliers. Les marchands de gros tiennent leurs cours assez bas pour se protéger contre une baisse du marché, si la température change.

Volailles

Le commerce des volailles en vie se maintient. Les arrivages suffisent pour la demande qui porte spécialement sur les vieilles poules.

Le commerce des volailles fraîches par charges de wagons a été assez actif, spécialement sur les poulets et les poules d'un gros poids.

Le marché du foin

DIVISION FEDERALE DES SEMENCES — SERVICE DES MARCHES

Ottawa, le 31 janvier 1934

Le marché du foin et de la paille n'accuse guère de changement. Les offres de la culture sont toujours nombreuses mais manquent de débouchés.

QUEBEC. — La situation du marché du foin dans l'est de Québec ne présente guère de changement. Les affaires sont toujours restreintes bien que les prix ne manquent pas d'un certain intérêt.

Les prix offerts aux producteurs des comtés avoisinant Montréal sont: Bagot, mil no 2, \$9.50 à \$10 la tonne; mil no 3, \$8 à \$9 la tonne; paille, \$5 la tonne.

Au commerce, les prix demandés aux consommateurs sont: Montréal; mil no 1 \$14 la tonne; mil no 2, \$13 la tonne; mil no 1, \$12.50 la tonne; foin herbeux mélé \$12 la tonne; foin de trèfle mélé, \$13 la tonne; paille d'avoine, \$7.50 la tonne.

Quebec; foin de mil no 2, \$14 la tonne; foin herbeux mélé, \$13 la tonne; paille d'avoine, \$8 à \$9 la tonne.

Le marché des graines de fourrages

Les rapports des inspecteurs de district de la division fédérale des semences indiquent que les marchés des graines fourragères des provinces maritimes et du Québec sont plutôt calmes.

QUEBEC — Les battages des graines fourragères sont pratiquement terminés dans le Québec. Les données sur les disponibilités de cette province restent encore les mêmes, soit 600,000 liv. pour la graine de mil et 200,000 liv. pour le trèfle rouge.

Les prix offerts aux producteurs ou demandés par eux pour les graines fourragères pouvant être catégorisées sont: graine de trèfle rouge, cote américaine, 15-3-4 c. la liv.

ONTARIO EST — Le commerce de gros est extrêmement prudent. Toutefois, les cours sont bien tenus par les producteurs qui, aux prix actuellement offerts par les acheteurs ne cèdent que par petites quantités.

Les réserves disponibles aux différents centres de nettoyage sont: Prescott et Russell, graine de mil certifiée no 1, 40,000 liv.; graine de mil no 1, non encore certifiée, 35,000 liv.

Les prix actuellement offerts aux producteurs pour les graines fourragères varient suivant la catégorie et la provenance. Dans Prescott et Russell, où la qualité de la graine est remarquable, on cote le mil certifié no 1, 8 1/2 c. la livre; le mil no 1 non certifié, 7 3/4 c. la livre.

Le pedigree des bestiaux

Il y a à quelque 30 ans, la loi des pedigres du bétail corrigé le désordre dans lequel se trouvait l'enregistrement des animaux de race pure au Canada et avait les voies pour l'établissement des livres généalogiques nationaux canadiens du bétail.

Moyen d'augmenter la vente de notre miel

(Suite de la page 5)

Quel tribut c'était rendre à la valeur médicale du miel! Quelle preuve éclatante de la valeur du miel sous le rapport de la santé!

Un des aspects les plus importants de cette question de l'alimentation des bébés avec le miel est l'économie. Dextrin-Maltose et lactose se vendent au détail .65 et la livre, tandis que le miel se vend au prix de 25 à 30 cts la livre.

Ce renseignement est d'une valeur inestimable en faveur du miel. J'ai demandé au Dr O'Gorman pourquoi il ne faisait pas paraître ces résultats dans les journaux médicaux.

Les faits ont besoin d'être portés à la connaissance du corps médical, d'être connus de votre médecin de famille et des sociétés médicales de votre comté et de l'Etat.

Imaginez la transformation apportée dans l'industrie du miel lorsque tous les bébés de l'Amérique seront nourris au miel! Le miel sera alors connu sous son vrai nom et par les mamans et par le fait même entrera dans bien des foyers où il n'aurait jamais pénétré.

Le miel est un autre extrait d'un article écrit par le Dr Ray Jones, et reproduit dans l'American Bee Journal.

Lait traité au miel dans l'alimentation des bébés

L'idée d'ajouter du miel dans le lait peut sembler nouvelle, mais c'est probablement un des plus anciens modificateurs de carbohydrate.

Le miel est de digestion facile, tous les apiculteurs le savent. Il est absorbé avant de commencer à fermenter et de causer la diarrhée, car le levulose a pour effet de tenir les intestins en activité.

Après neuf mois donner une cuillerée à thé de miel dans une bouteille de lait; compléter avec d'autres aliments. Naturellement ces formules doivent être ordonnées de manière à convenir à chaque individu.

D'après la Statistique fédérale, il est né l'an dernier dans notre province 83,606 enfants; la mortalité a été de 34,487, il en reste donc 49,119 de vivants. Supposons que le 1/4 de ces bébés soient nourris artificiellement et je ne crois pas être exagéré en avançant cela, il y aurait 12,280 bébés nourris artificiellement.

La situation peut donc se résumer ainsi: COOPERATION, ORGANISATION, RECHERCHES,

'Offres aux cultivateurs' 'Réparations de Clippeurs (Tondeuses)'

Pour Chevaux, Moutons, Cheveux, etc. 'Ajustons les "Têtes de Clippeurs" NOUS AIGUISONS les lames de Tondeuses (Clippeurs) de toutes marques. Réparons aussi les "Têtes", etc.

Enfant qui va à l'école a besoin d'une bonne nourriture. Non seulement il se développe, mais il fait des efforts, une grande dépense d'énergie. C'est pourquoi le miel est tout indiqué et devra entrer dans son alimentation dans une bonne proportion.

Petites annonces

TARIF: 5c sous par insertion de 25 mots ou moins; 20c sous par mot additionnel. HOMMES DEMANDES: Avez-vous besoin d'hommes sérieux, actifs et ambitieux pour détailler 100 Produits Canadiens...

FEMMES DEMANDES

Femmes demandées pour faire de la couture à la maison pour nous. Machine à coudre, pour débutants, gratuits et détails. Ontario Neckwear Co. Dept. 55, Toronto-8, Ont. 11-18-25

ETES-VOUS CELUI-LA?

Pouvons-nous placer un homme de confiance de moins de 30 ans, avec auto, dans une localité Watkins bien établie pour distribuer des produits à une clientèle de 2000? Pouvez-vous gagner \$25.00 par semaine au début? Envoyer immédiatement à La Compagnie J. R. Watkins, 610 rue Inspecteur, Montréal, Qué., Dépt-R-1X. 3-3

POUSSINS

Poussins 1 jour et poulettes de 6 à 8 semaines. No 1. Agés pour 2 ans. Inspectés et garantis. Envoyer pour liste de prix ou échantillon. CLEMENS HATCHERY 135 Lancaster ouest - Kitchener, Ont.

'CIPPERS' TONDEUSES

LAMES de toutes marques aiguisées à 25c le set. Ouvrage garanti. 'Clippeurs' de barbier, 20c le set. Essai des lames fait avant envoi. Nous fournissons lames neuves à bas prix. Herménégilde Fontaine, Pils, Notre-Dame Pierreville, Co. Yamaska, P.Q.

Beurrier demande position

Beurrier, 20 ans d'expérience en fabrication laitière. Diplôme fromager 1914. Certificat expert 1916, diplôme de beurrier 1924. demande de l'emploi dans beurrierie ou crèmerie. S'adresser J.-H. Asselin, Dathouse Sta., Soulanges, P.Q.

CONTRE LE DIABETE

Poudre D.I.A.B. contre diabète ayant guéri des cas rebelles. Une des plus belles découvertes. Nombreuses attestations. \$2. la boîte, 3 boîtes \$5. Gertrude Précorier, Pierreville, comté Yamaska, P.Q. 6

POMMIERS A VENDRE

Pommiers, McIntosh, James transparentes et autres. No 1. Agés pour 3 ans. Inspectés et garantis. Envoyer pour liste de prix ou échantillon. J.-H. Asselin, Dathouse Sta., Soulanges, P.Q.

Achetez les meilleurs et à meilleur marché

Poussins! Poulettes! Six races différentes de poussins issus de bonnes tondeuses. Agés poulettes de tout âge. Eclosion, 20,000 par semaine. Livraison à toute date après le 1er février. Faites venir nos circulaires gratuites avant d'acheter ailleurs; cela vous plaira. Escorte gratuite. Adresse: J.-H. Asselin, Dathouse Sta., Soulanges, P.Q.

NOUVELLES DES PRIX

CE QUE VOUS ACHETEZ

PRIX DU GROS, PRIS A MONTREAL

Table listing prices for various commodities including Farine à pain, Drecche de brasserie, Pétrole, Farine à engrais, Melasse, Sel, Lard sale, Saindoux, and Tourteaux de lin.

NOUVELLES DES PRIX

CE QUE VOUS VENDEZ

Prix de gros, net, livré à Montréal — Dernières corrections, mercredi, 1 heure

Table listing prices for various commodities including Beurre de beurrerie, Miel blanc, Porcs, Fromages locaux, Miel brun, Veaux abattus, Poules abattues, Moutons abattus, Poules vivantes, Vaches vivantes, Poulets vivants, Agneaux abattus, Poulets abattus, Taureaux vivants, Veaux de lait vivants, Peaux vertes, Dinde abattues, Mouton vivants, Agneaux, and Jeunes canards vivants.

8e Cours à domicile de l'U. C. C.

préparé par M. CHARLES GAGNE, B.S.A., professeur à

L'ECOLE SUPERIEURE D'AGRICULTURE DE SAINTE-ANNE DE LA POCATIERE

Reproduit de "La Terre de Chez Nous" du 7 février 1934

LA COOPERATION

NOTRE LEGISLATION COOPERATIVE

(suite)

(13ème leçon)

L'origine des Caisses populaires.

Le mouvement des Caisses populaires remonte aujourd'hui à tout près d'un siècle. C'est en Allemagne, entre 1845 et 1870, que furent découverts et mis à l'épreuve les principes du crédit coopératif.

Le premier, Raiffeisen, était bourgmestre, par ici nous dirions maire, bien que les deux termes ne soient pas synonymes. — d'un centre de l'Ouest de l'Allemagne. Ayant été à même de constater la situation très pénible de plusieurs de ses administrés, lesquels étaient sous l'emprise de prêteurs usuriers, il résolut d'organiser des sociétés de secours.

Le développement des Caisses de crédit fondées à l'instigation de Raiffeisen fut d'abord très lent. On mentionne une vingtaine de fondations entre 1850 et 1880 dans toute l'Allemagne.

Herman Schulze-Delitzsch appartenait à la petite bourgeoisie du royaume de Saxe. Après avoir terminé ses études de droit, il entra d'abord dans la carrière judiciaire.

Le mouvement de Raiffeisen et celui de Schulze-Delitzsch ne manquèrent pas, après 1870, d'être connus hors d'Allemagne. Il se trouva des Italiens, des Suisses, des Français, des Belges, des Danois et bien d'autres pour étudier et imiter les institutions de crédit coopératif inventées et fondées par ces deux hommes de génie.

L'origine des Caisses populaires dans notre pays.

Au Canada la ville de Lévis a le droit de revendiquer l'honneur d'avoir été le berceau du crédit coopératif en Amérique du Nord.

Des enquêtes faites à Montréal et ailleurs, en 1885, sur les abus d'usuriers avaient induit Desjardins à étudier les coopératives européennes de crédit.

Après avoir consacré une quinzaine d'années à l'étude des caisses Raiffeisen et Schulze-Delitzsch, il résolut d'essayer la chose dans sa ville natale. Voici en quels termes Desjardins racontait, en 1907, devant un comité d'enquête de la Chambre des Communes, les études qu'il avait faites de 1885 à 1900, sur le crédit coopératif fonctionnant en Europe et les débuts de la caisse de Lévis.

"Nous nous sommes organisés le 6 décembre 1900, et quelques semaines plus tard nous commençons à recueillir les premières mises qui n'étaient que des sous. Le 31 janvier suivant, nous dressions notre première situation semi-mensuelle et nous constatons alors que notre actif s'élevait à \$242.00."

Six ans plus tard, c'est-à-dire au moment où Desjardins témoignait devant le comité plus haut mentionné, l'actif de la première caisse populaire était de \$48,775.67. En 1931 cet actif était passé à \$1,358,658.41.

De Lévis le mouvement s'est propagé dans plusieurs de nos villes et de nos centres ruraux. En 1931 notre province comptait 174 caisses populaires composées de 43,641 membres. Le nombre de leurs dépôts était de 43,207 et le montant de leurs prêts atteignait la jolie somme de \$2,998,046.00.

Jusqu'à sa mort Desjardins fut à peu près seul chez nous à s'occuper de la propagande et de la surveillance des caisses populaires dans le Canada. Il aida même efficacement à leur établissement aux États-Unis. En 1909, avec la collaboration d'un prêtre franco-américain, il fonda la caisse populaire de Sainte-Marie de Manchester.

Aujourd'hui on compte au delà de 1800 Caisses populaires aux États-Unis. Elles pénètrent dans tous les milieux et se font des adeptes dans toutes les classes populaires américaines. Elles supportent mieux la présente crise que les banques des grands financiers de là-bas.

Desjardins partageait, en matière de crédit populaire, les idées des initiateurs du mouvement en Europe. Il voyait dans la coopération de crédit un moyen d'habituer les membres des classes populaires à compter sur leurs épargnes pour améliorer leur sort d'une façon durable. Les caisses populaires devaient être, suivant lui, des écoles d'initiative, d'énergie et de relèvement moral pour les travailleurs et les agriculteurs.

Aux yeux d'un économiste américain, M. Roy F. Bergengren, Desjardins fut un Raiffeisen québécois. Le mouvement du crédit populaire lancé par Desjardins a pénétré dans quelques-unes de nos provinces de langue anglaise. En Ontario, il s'est fondé quelques caisses populaires depuis 1920. En Nouvelle-Écosse, le service de l'Action sociale du diocèse catholique et du collège d'Antigonish a lancé une campagne d'organisation coopérative en 1931. Depuis cette date, il s'est fondé, dans le Nord de la presqu'île néo-écossaise et au Cap Breton, une douzaine de caisses populaires parmi les ouvriers des mines, les pêcheurs et les agriculteurs.

QUESTIONS

- 1° - Qui a fondé le crédit populaire en Allemagne?
2° - Qui a fondé la première caisse populaire du Canada?
3° - Où Desjardins avait-il puisé son inspiration pour fonder des caisses populaires?
4° - Le mouvement a-t-il pénétré aux États-Unis, en Ontario, en Nouvelle-Écosse?

ETUDIEZ BIEN

Résumé des Cours-à-domicile. . .

(suite)

40. POURQUOI LA COOPERATIVE SPECIALISEE EST-ELLE AVANTAGEUSE?
Parce qu'elle permet la division du travail et fait profiter ses membres de cette division... La division du travail permet, en effet:
Une efficacité plus grande du personnel.
L'uniformité d'intérêt chez les membres.
L'application plus facile de la ristourne.

10ème LEÇON

42. PEUT-ON AVOIR PLUS D'UN VOTE LORSQU'ON EST MEMBRE D'UNE COOPERATIVE? POURQUOI?
Non, excepté les associations agricoles, qui peuvent avoir plus d'un vote si les directeurs de la coopérative l'entendent ainsi.
Parce que la coopération favorise les personnes, non pas les capitaux, réels ou fictifs; ce principe empêche le contrôle de l'association par le gros capitaliste, et tend à faire se grouper ensemble les hommes qui ont les MÊMES besoins et les MÊMES intérêts.

11ème LEÇON

44. COMMENT METTRE FIN AUX CONFLITS ENTRE DES COOPERATEURS ET LEUR SOCIÉTÉ?
Par la nomination de commissaires représentant les deux parties en cause, et, de quelques personnes désintéressées. On appelle ce groupe commission d'arbitrage... Il serait bon qu'à l'assemblée générale de nos coopératives l'on forme de pareilles commissions.
45. QU'EST-CE QUE LA MISE EN COMMUN?
C'est le MÉLANGE des PRODUITS de MÊME QUALITÉ, appartenant aux coopératives, pour les vendre selon la demande, au cours d'une PÉRIODE DÉFINIE (un jour à douze mois); ces produits sont payés d'après le PRIX MOYEN obtenu par la société.

12ème LEÇON

48. QUELS SONT LES MOYENS DONT DISPOSENT LES COOPERATEURS POUR SE PROCURER DES CAPITAUX?
1. Les souscriptions d'action en entrant.
2. Les bonis ou bénéfices déposés ou convertis en actions.
3. Les emprunts.
49. COMMENT LES DANOIS FOURNISSENT-ILS LES CAPITAUX A LEURS COOPERATIVES?
Par l'emprunt: dans les coopératives locales, chaque sociétaire garantit de ses propres biens pour toutes les obligations de sa société.

Jean-Louis HÉBERT.

Crédit agricole et Caisses populaires

Cours à domicile de l'U. C. C. sur le crédit coopératif - Education économique - Crédit agricole

La Terre de Chez Nous, organe de l'Union Catholique des Cultivateurs, vient de commencer un cours à domicile sur les Caisses populaires. Ce cours, professé par M. Charles Gagné, est suivi par 4,500 élèves, qui, pour la plupart, passeront un examen et recevront un diplôme.

Beaucoup d'agronomes se servent de ces cours dans l'enseignement d'hiver que l'hon. Adélaïde Godbout organise à travers toute la province. Dans plusieurs paroisses le curé ou le vicaire suit les cours et les commente aux élèves qu'il groupe. Un grand nombre d'instituteurs et d'institutrices veulent puiser dans cet enseignement la compétence nécessaire pour mieux remplir leur mission d'éducateurs.

Nous croyons que le ministre de l'Agriculture ne pourrait appliquer nulle part plus efficacement l'octroi qu'il accorde annuellement à l'union professionnelle pour l'organisation de ces cours, le paiement des professeurs, la correction des examens et la distribution des diplômes.

C'est la première fois qu'un enseignement de la coopération d'épargne et de crédit est donné sur une aussi large échelle dans notre province. Grâce aux cours à domicile de l'U. C. C., nous aurons, dans la plupart des paroisses, un noyau de jeunes cultivateurs qui connaîtront les possibilités et le mécanisme du crédit coopératif.

Mais ce n'est pas suffisant: pour préparer les dirigeants des Caisses populaires et des organismes coopératifs, nous croyons que s'impose la fondation d'une chaire permanente de coopération dans l'une de nos écoles d'agriculture. Avec un octroi gouvernemental assez considérable, la Fédération des Caisses populaires pourrait se charger elle-même de former ses gérants et ses officiers. Les gérants des succursales de banque ne parviennent à ce poste qu'après plusieurs années de formation dans tous les emplois subalternes, tandis qu'on bombarde souvent, comme gérants de la Caisse populaire, des hommes qui n'ont aucune expérience bancaire.

Tout en préparant des dirigeants pour les Caisses populaires, il faut faire l'éducation économique de la masse. La classe rurale, en particulier, a été économiquement exploitée. On ne peut reprocher aux banques d'avoir ouvert des succursales dans toutes les parties de la province pour drainer les épargnes rurales vers les villes. Admettons que les capitaux de la campagne aient aidé à édifier certaines industries urbaines

solides. Nous croyons quand même que l'argent gagné à la terre devrait cautionner la terre, comme les profits d'un industriel ou d'un commerçant devraient servir à développer l'usine de l'un et le commerce de l'autre.

Mais nos lois des compagnies, fédérale et provinciale, ont permis à des écumeurs, à des courtiers malhonnêtes de raffler les économies des campagnes au profit d'entreprises hasardeuses que les ruraux ne pouvaient pas surveiller. Des millions ont été perdus depuis 25 ans, qui auraient dû servir au progrès de l'agriculture et de la colonisation.

Était-il sage pour un "habitant" de Bellechasse, de Rimouski ou du Lac-Saint-Jean de mettre ses économies dans la construction de telle célèbre maison à appartements de Québec? Quel intérêt un cultivateur de la Témiscouata peut-il avoir à se rendre solidaire d'une usine à papier du Lac-Saint-Jean? Tel agriculteur qui a pris pour \$500.00 d'obligations d'une compagnie qui devait fabriquer des cercueils en verre aurait aujourd'hui besoin de cet argent pour établir un de ses fils. Une autre compagnie qui devait mettre sur le marché des automobiles à vapeur a fait perdre une vingtaine de mille dollars dans une région que nous connaissons bien. Tel cultivateur du comté de Matapédia a perdu \$2,000.00 dans la construction d'un aqueduc des environs de Montréal. Tel autre a confié quelques milliers de dollars à un courtier véreux qui a fait du pénitencier depuis; il se console en disant qu'il a travaillé une partie de sa vie pour défrayer l'un de ces voyages princiers que ce financier se payait chaque année en Europe.

Nous pourrions multiplier ces exemples, pris dans un rayon restreint... Nos ruraux plaçaient-ils leur argent dans des industries qu'ils ne connaissaient pas parce qu'ils avaient perdu confiance dans l'agriculture? Ils commencent à s'apercevoir que la terre offre de meilleures garanties que toutes les autres entreprises. La terre reste toujours là pour répondre d'une dette. L'emprunteur ne peut la subtiliser ni l'emporter... au Mexique.

La Caisse populaire permet aux cultivateurs de faire fructifier leurs économies tout en les gardant à portée de la main. Si un jour d'élection politique le vote rural peut s'égarer, dans une désignation professionnelle, les cultivateurs consacrent toujours un long passé d'honorabilité. On est difficile pour choisir les dirigeants des caisses. On mettra de côté celui dont le grand-père a volé une poule. Les directeurs de la caisse sont donc choisis parmi ceux qui sont les mieux cotés pour leur honnêteté; ils sont responsables de l'administration des capitaux communs; ils devraient donc inspirer plus de confiance aux épargnants de la localité que le premier beau parleur qui vient vendre des parts d'une compagnie qui n'existe souvent que sur le papier.

Pour consentir les prêts, les directeurs de la Caisse populaire locale sont mieux placés que personne. Ils connaissent l'emprunteur, son sens d'économie, sa moralité et sa valeur professionnelle. Ils peuvent à l'occasion lui donner un conseil sur l'utilisation du capital emprunté. Le succès des Caisses populaires est dû avant tout à la place qu'elles occupent près des cultivateurs à aider, près de la plaie d'argent à guérir.

Si nous avions une Caisse populaire solide dans chacune de nos paroisses, la question du crédit agricole ne se poserait pas. Mais il faut une solution en attendant la diffusion des caisses dans toute la province. Le crédit rural est absolument indispensable. Tous les représentants de la classe agricole le proclament depuis au moins vingt-cinq ans. Plusieurs prétendent avec raison qu'un crédit purement gouvernemental, soumis nécessairement à des influences politiques, coûterait cher, tout en manquant d'efficacité. C'est d'ailleurs l'avis du premier ministre et du ministre de l'Agriculture qui ont préconisé, depuis une couple d'années surtout, le crédit par l'entremise des Caisses populaires. Les dirigeants des caisses, de leur côté, ne veulent pas se laisser entraîner dans des combinaisons qui affecteraient leur autonomie ou qui risqueraient de compromettre leur oeuvre.

Ils ont donc fait parvenir au premier ministre la résolution suivante adoptée à leur assemblée du 6 février 1934:

Après entrevue avec les représentants de l'U. C. C., le Conseil d'administration de la Fédération a résolu unanimement de déclarer que la Fédération est prête à étudier sans délai tout projet d'établissement de crédit agricole en cette province, que le Gouvernement jugera à propos de lui soumettre.

(Signé) C. VAILLANCOURT, président, abbé E. TURMEL, secrétaire.

La parole est donc au premier ministre. Si les négociations pour la création d'un crédit rural par les Caisses populaires ne peuvent aboutir, il faudra trouver une autre solution.

Albert RIOUX

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

STATION EXPERIMENTALE - SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIERE, QUE. - LA SELECTION DES GENESSES

Le printemps s'en vient. A la vacherie, c'est le temps des veaux. N'oubliez pas qu'il faut faire la sélection des veaux. Le choix des sujets d'élevage est un des facteurs importants dans l'amélioration du troupeau laitier.

Bien que provenant ordinairement du même taureau, toutes les génisses ne possèdent pas les mêmes aptitudes laitières. Comme sujets d'élevage, gardez seulement les génisses provenant de vos meilleurs vaches que vous êtes supposé connaître si vous avez fait du contrôle laitier; les autres doivent être abattues dès le jeune âge. Si vous les gardez quelques mois, vous pourrez peut-être croire, un jour, qu'elles seront meilleures laitières que leur mère, ce qui vous induira à les élever pour être ensuite déçus dès leur première lactation. C'est pourquoi il est presque toujours préférable de sélectionner les génisses lorsqu'elles sont en bas âge. Ne vous exposez pas à élever des sujets qui devront être vendus pour la boucherie après un an de production.

FAITES VOS PLANS DE JARDINS ET PARTERRES

Pour ce qui regarde votre jardin et vos parterres, il est temps de dresser un plan approprié à vos besoins et à votre demeure. Procurez-vous ensuite le catalogue d'un grainetier renommé pour la qualité de sa marchandise et ses bas prix. N'oubliez pas d'ajouter, aux quelques espèces de graines de jardin que vous commanderez, trois ou quatre paquets de graines de fleurs; vous les sèmeriez et elles donneront aux abords de votre maison de la gaieté et de l'attraction, ce dont la plupart de nos fermes sont dépourvues.

TAILLE DU VERGER

Rappelez-vous aussi que vos pommiers requièrent, selon leur condition, une forte ou légère taille. La taille doit avoir pour fin d'ajouter le pommier afin que l'air et la lumière pénètrent à l'intérieur de l'arbre. Le bois mort ou malade doit disparaître. Lorsque deux branches se touchent, il faut nécessairement en enlever une, car, par le frottement, il se produira une plaie où les microbes trouveront un endroit tout à fait propice à leurs méfaits. Vous devez aussi couper les gourmands qui poussent sur les

grosses branches, car ils dépensent inutilement durant l'été une bonne quantité de sève.

GREFFES SUR RACINES

Vous devez vous organiser dès maintenant pour faire la greffe sur racines. Chez un bon pépiniériste, procurez-vous des racines de première qualité. Après réception de votre commande, placez les racines dans un endroit frais et humide pour qu'elles se conservent bien; mais ne les exposez pas à la gelée. Avec quelques douzaines de greffes, vous vous formerez une petite pépinière qui vous permettra, dans deux ou trois ans, de remplacer les pommiers trop vieux, détériorés ou donnant des fruits de variétés non recommandables, ou même d'établir un jeune verger.

IMPORTANT

Pour vous:

Propriétaires de laiteries, de beurrieres, de fromageries et cultivateurs.

Nous vendons tout ce qui concerne les diverses industries du lait.

"Tout sauf la vache"

Propriétaires de laiteries: Homogénéisateurs "Trudel", clarificateurs et filtres, pasteurisateurs à serpentinaux ou à palettes, embouteilleuses automatiques et à main, refroidisseurs tubulaires, écrémeuses, laveuses automatiques et toutes les fournitures, entre autre, la fameuse caisse "TRUDEL", et "Lactocédimentateurs, une spécialité".

Propriétaires de beurrieres: Barattes de toutes capacités, pasteurisateurs, écrémeuses, bouilloires, coupe-beurre, babcocks, balances de toutes sortes et toutes les fournitures.

Propriétaires de fromageries: Bassins à fromage, couteaux et moulines à caillé, râteliers mécaniques, presses et moules à fromage, réservoirs à petit lait, bouilloires, engins à vapeur, et toutes les fournitures.

CULTIVATEURS: Offre spéciale de 25% du prix de liste sur écrémeuses à main U. S., nombre restreint. Canistres 5, 8 et 10 gallons, couloirs à lait avec disques ouatés antiseptiques, chaudières à lait, babcocks de 2 et 4 bouteilles.

B. TRUDEL & CIE
304, Place d'Youville
MONTREAL.
Tél. MARquette 8067. Cas. et Postal 484.

NOMME COMMISSAIRE-GENSEUR



M. J. Edouard Labelle, C.R., régent des Chemins de fer nationaux, nommé membre du bureau des commissaires-censeurs de la Banque provinciale du Canada lors de l'assemblée annuelle des actionnaires.

"Une récolte de pommes de terre enlève au sol plus de 3 fois autant de potasse que d'acide phosphorique. C'est pourquoi les bons engrais à patates doivent contenir plus de potasse que d'acide phosphorique."

La laine canadienne est encore inconnue sur les marchés à laine brute du Japon, sauf pour une ou deux petites expéditions qui ont été faites au cours des douze derniers mois.

Payer votre abonnement à son échéance, c'est aider le "Bulletin des Agriculteurs à travailler davantage pour la classe agricole."

INVENTIONS
Préparez en tous pays
Demandez à l'Union des Brevets,
marques de commerce, etc.
MARION & MARION
1200, rue Université, Montréal.

TABLETTES TOUSSINE
POUR LES CHEVAUX
Contre: Toux, Gourme, Bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour élever l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire mûrir. Elles débarrassent aussi des vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50¢? Une bouteille de Toussine prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval.

Pour vous cultivateurs ou éleveurs
Régulateur contre le souffle et la gourme - 1 livre, \$1.00; 5 livres, \$4.50 port payé.
Poudre à base d'iode et vermifuge pour renards. Pour le temps de l'accouplement et les tenir exempts de vers toute l'année, sans leur donner de pilules. Boîte de 2 livres port payé, \$1.50; 5 livres, \$3.75.
Biscuits à renards et à chiens. Prix: 50.07 la livre ou moins suivant la quantité. Biscuits à RENARD régulier 50.06 la livre ou moins suivant la quantité.
Poudre pour tous animaux. Désinfectant pour tuer les mouches, poux, punaises, coqueilles, puces à RENARDS. Onguent pour la corne des chevaux, \$0.75.
Le meilleur nettoyeur pour les ustensiles de renardiers, laiterie, cuisine, linge compris, etc. Boîte 2 livres et demie, \$0.50.
LA CIE DES PRODUITS COMPLEX
STE-JULIENNE - MONTREAL

